

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

-----

DIRECTION DE LA PLANIFICATION



**Planning Paper n° 30**

## *Incidence distributive des subventions aux énergies*

*Cas du Sénégal*

**Dr. Madaniou DIEME<sup>1</sup>**

**Mamadou GUEYE<sup>2</sup>**

**Mai 2024**

---

<sup>1</sup> [madaniou.dieme@gmail.com](mailto:madaniou.dieme@gmail.com) - Direction de la Planification - Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération

<sup>2</sup> [mamadougueye.mgy@gmail.com](mailto:mamadougueye.mgy@gmail.com) - Direction de la Planification - Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération

# Incidence distributive des subventions aux énergies

## Cas du Sénégal

---

Dr. Madaniou DIEME et Mamadou GUEYE

### Résumé

L'**objectif** de cette étude est d'évaluer l'impact de la baisse/suppression des subventions énergétiques au Sénégal, par le biais des données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages réalisée sur la période 2018/2019. A cet effet, le **modèle** de déplacement des prix développé par Coady et Newhouse (2006) a été utilisé pour estimer l'impact des hausses de prix des produits énergétiques sur les prix des biens et services. La technologie de production y est représentée par une matrice de coefficients d'entrée-sortie avec une fonction de production Leontief, où la demande d'intrants est supposée ne pas être affectée par les changements dans les prix des intrants. Ainsi, une augmentation de 10% des prix des produits énergétiques considérés a été simulée. En effet, la baisse des subventions s'assimile à l'application de la vérité des prix, où le soutien de l'Etat diminue, se traduisant ainsi par une hausse des prix. Les données ont permis de montrer que, par rapport à la moyenne africaine, les prix sont plus élevés au Sénégal à hauteur de 5% pour le diesel, 36% pour l'essence et 59% pour l'électricité. Les **résultats** des simulations montrent qu'une hausse des prix des produits énergétiques de 10% se traduit par une perte de bien-être des ménages d'environ 1,37% par le principal canal des carburants, tout en affectant plus fortement les ménages les plus pauvres. Les ménages les plus aisés sont les principaux bénéficiaires des subventions au Sénégal, comme dans la plupart des pays. Les 20% les plus aisés s'approprient 41% et les 20% suivants se voient attribuer une part de 19%. Les autres groupes perçoivent une part moins importante avec 12% pour le 2<sup>nd</sup> quintile et 14% pour chacun des quintiles 1 et 3. Les **implications** de ces résultats en matière de politique économique sont importantes pour au moins trois raisons : (i) un meilleur ciblage des subventions pour plus d'équité et d'inclusion, (ii) la réussite des réformes liées aux subventions et (iii) l'ajustement voire la suspension de la Feuille de route pour la suppression des subventions dans le secteur de l'énergie à l'horizon 2025 dans un contexte de lutte contre la cherté de la vie.

### Abstract

The **objective** of this study is to assess the impact of the reduction/removal of energy subsidies in Senegal, using data from the Harmonized Survey on Household Living Conditions carried out over the 2018/2019 period. To this end, the price movement **model** developed by Coady and Newhouse (2006) was used to estimate the impact of price increases for energy products on the prices of goods and services. Production technology is represented there by a matrix of input-output coefficients with a Leontief production function, where the demand for inputs is assumed not to be affected by changes in input prices. Thus, a 10% increase in the prices of the energy products considered was simulated. Indeed, the reduction in subsidies is assimilated to the application of truth prices, where state support decreases, thus resulting in an increase in prices. The data showed that, compared to the African average, prices are higher in Senegal by 5% for diesel, 36% for gasoline and 59% for electricity. The **results** of the simulations show that an increase in the prices of energy products of 10% results in a loss of household well-being of around 1.37% through the main channel of fuels, while more strongly affecting the lowest-income households. The wealthiest households are the main beneficiaries of subsidies in Senegal, as in most countries. The wealthiest 20% take 41% and the next 20% are allocated a share of 19%. The other groups receive a smaller share with 12% for the 2<sup>nd</sup> quintile and 14% for each of quintiles 1 and 3. The **implications** of these results in terms of economic policy are important for at least three reasons: (i) better targeting subsidies for greater equity and inclusion, (ii) the success of reforms linked to subsidies and (iii) the adjustment or even suspension of the Roadmap for the elimination of subsidies in the energy sector the horizon 2025 in a context of fight against the cost of living.

Les opinions exprimées dans ce document de travail sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de la Direction de la Planification. Les documents de travail décrivent les recherches et analyses en cours par les auteurs et sont publiés pour susciter des commentaires et débats.

## Table des matières

Résumé .....	2
Abstract.....	2
Liste des tableaux .....	3
Liste des figures .....	3
1. Introduction.....	4
2. Revue de la littérature.....	7
3. Méthodologie empirique et données.....	9
a) Méthodologie empirique .....	9
b) Faits stylisés.....	11
4. Résultats des simulations .....	17
5. Analyse de la « Feuille de route pour la suppression des subventions dans le secteur de l'énergie à l'horizon 2025 » .....	23
6. Conclusions et implications politiques.....	26
Références.....	28

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Poids des subventions à l'énergie dans la CEDEAO, 2022.....	15
---	----

## Liste des figures

Figure 1 : Evolution des prix internationaux du pétrole et du gaz .....	12
Figure 2 : Variation annuelle des prix internationaux du pétrole et du gaz.....	12
Figure 3 : Prix de détail du gasoil en Afrique, \$US/litre, 22-avr-2024 .....	13
Figure 4 : Prix de détail de l'essence en Afrique, \$US/litre, 22-avr-2024.....	14
Figure 5 : Coût de l'électricité pour les ménages en Afrique, \$US/kWh, septembre 2023.....	14
Figure 6 : Evolution des subventions totales au Sénégal, 2015-2025.....	16
Figure 7 : Evolution des subventions avant et après impôts au Sénégal, 2015-2025 .....	16
Figure 8 : Part du budget des énergies par niveau de revenu .....	18
Figure 9 : Impact direct sur le bien-être de l'augmentation du prix des énergies par niveau de revenu.....	19
Figure 10 : Part des subventions directes captée par niveau de revenu.....	19
Figure 11 : Parts des subventions indirectes et variations de prix dans d'autres secteurs .....	21
Figure 12 : Distribution de l'impact total sur le bien-être.....	22
Figure 13 : Distribution de l'impact total sur le bien-être par niveau de revenu et par milieu ....	22
Figure 14 : Distribution de l'impact total sur le bien-être par type d'énergie .....	22

## 1. Introduction

Les dépenses sociales peuvent être divisées en trois catégories : les transferts en nature, les transferts directs et les subventions indirectes (Jellema et al., 2016). Coady et al. (2010) définissent la subvention comme la différence entre le prix payé par le consommateur ou le producteur et un prix de référence<sup>3</sup> jugé « optimal ». Les auteurs ont convoqué des considérations d'équité pour expliquer les différences de niveaux d'imposition pour différents produits (notamment ceux qui sont les plus consommés par les pauvres), justifiant ainsi la pratique des subventions dans un pays. Il y a lieu de distinguer les subventions avant impôts des subventions après impôts.

On parle de subvention avant impôts lorsque le prix payé par le consommateur est inférieur au prix du marché (y compris les coûts de transport et de distribution). La notion de subvention fiscale fait référence au fait que les taxes applicables soient trop faibles. Une taxe est dite efficiente lorsqu'un produit est taxé de la même manière que n'importe quel autre produit de consommation, avec prise en compte des externalités négatives telles que les effets de la consommation d'énergie sur le changement climatique, la pollution locale et les encombrements. C'est dans ce cadre que les subventions après impôts sont définies comme la somme des subventions avant impôts et des subventions fiscales.

Il est important de rappeler que l'élimination des subventions, même mal ciblées, peut avoir des effets négatifs sur les ménages pauvres. C'est ce qui fait dire à Coady et al. (2010), que cette politique exige de mettre en œuvre des mesures de protection de ces groupes : les réformes des subventions.

Ces réformes prennent parfois des formes plus opérantes de protection sociale. C'est le cas de l'Indonésie qui a su faire accepter une réforme des subventions, en 2006, qui a entraîné de fortes hausses de prix. Un des arguments ayant justifié cette acceptation est le message clair informant les populations de l'orientation des gains provenant de la réduction des subventions vers un programme sans précédent de transferts monétaires inconditionnels destiné aux pauvres. C'est d'ailleurs ce que Coady et al. (2010) ont proposé en faisant nettement savoir qu'il est plus avantageux de cibler les transferts, l'essentiel des avantages des subventions pétrolières généralisées profitant surtout aux ménages à haut revenu.

Lorsqu'il s'est manifesté la nécessité d'une réduction rigoureuse des subventions au cours de ces dernières années, Mousli et Kamal (2018) ont fait remarquer que plusieurs pays dans le monde ont su engager une réforme programmée et progressive du système de subventions. Dans leur étude, ces auteurs ont montré qu'il existe des expériences internationales réussies en termes de réformes des subventions aux prix des carburants, celles-ci se montrant capables de renforcer l'équité et la croissance économique. A titre

---

<sup>3</sup> Dans une économie caractérisée par des marchés de concurrence pure et parfaite, où les ressources sont facilement redistribuables et sans coût, grâce à des impôts forfaitaires et des transferts, le coût marginal d'approvisionnement d'un produit est considéré comme le prix de référence (Coady et al. (2010)).

d'exemple, ils ont évoqué les cas du Maroc, de la Türkiye et d'autres pays qui constituent des exemples réussis particulièrement pertinents. Pour ces auteurs, la suppression des subventions et l'introduction de mécanismes de protection sociale plus sophistiqués représentent un processus complexe. Cette situation s'explique par le fait que ces réformes sont très souvent mises en œuvre dans un cadre défavorable marquée par une grande instabilité politique.

Dans la pratique, il a été constaté que la réforme des subventions se heurte souvent à plusieurs obstacles. Coady et al. (2010) citent : 1) de faibles capacités de ciblage des mesures compensatoires en faveur des pauvres, 2) l'opacité de la restitution des comptes relatifs aux subventions, 3) l'opposition des groupes d'intérêts particuliers, 4) les effets de débordement transfrontières et 5) des mécanismes ad hoc de détermination des prix. Les stratégies de réformes doivent traiter ces questions.

De façon générale, les économistes proposent des mesures d'accompagnement pour soutenir les ménages face aux augmentations des prix. Dans ce sens, Coady et al. (2010) soutiennent que les stratégies de réforme des subventions devraient comporter des mesures de compensation de l'impact de la hausse des prix sur les couches de populations défavorisées. De leur côté, Mousli et Kamal (2018) font remarquer que des mesures sociales ont été prises pour limiter l'impact de la réforme sur les plus pauvres en Algérie. Ces dernières sont relatives au renforcement progressif des filets de sécurité sociale déjà existants, au ciblage des groupes vulnérables grâce à des améliorations dans l'éducation, la santé, l'assistance aux veuves pauvres et aux personnes handicapées et enfin au soutien aux transports publics.

Mousli et Kamal (2018) décrivent une bonne réforme des subventions comme un système de protection sociale qui couvre les pauvres et les personnes vulnérables. Ainsi, ce système peut être ajusté pour inclure un effort typique destiné à minimiser les conséquences de la hausse du prix du carburant. Ce système comprend, entre autres, des transferts monétaires octroyés aux programmes de santé et d'éducation, des comptes bancaires ouverts pour chaque bénéficiaire et des transferts indexés sur le niveau des prix.

Pour Araar et al. (2013), l'élimination complète des subventions se traduirait par une augmentation des dépenses des ménages en produits anciennement subventionnés. Sachant que la plupart des subventions, en valeur absolue, bénéficie aux plus riches (les plus riches perçoivent plus de deux fois le montant des subventions perçues par les plus pauvres), cette situation devrait se traduire par plus d'équité sociale, bien que cela se fera ressentir dans les ménages les plus modestes.

Comme la plupart des pays importateurs de pétrole, la consommation d'énergie au Sénégal reste largement tributaire des importations, se traduisant ainsi par de fortes pressions sur les finances publiques, à travers les subventions aux produits énergétiques, et les réserves de change, par le biais des sorties de devises.

Entre 2017 et 2019, l'indice de pauvreté multidimensionnelle est passé de 0,381 à 0,260, soit une baisse de 0,122 point. Sur la même période, la population

multidimensionnellement pauvre et privée d'électricité a fortement baissé, passant d'environ la moitié (49,2%) à un peu plus du quart (25,6%), soit une baisse absolue de 23,6 points de pourcentage. Il est important de noter une certaine persistance des inégalités de revenu pendant cette période, avec un indice de Gini qui s'est faiblement bonifié pour se retrouver à 35,1% en 2019 contre 35,6% en 2011. En outre, au-delà de la lente amélioration des inégalités, le niveau atteint par l'indice de Gini est aussi problématique au Sénégal.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique sociale, tendant à réduire significativement la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités, le présent exercice d'identification des bénéficiaires des subventions aux énergies est d'une importance capitale, pouvant être capitalisé par les décideurs publics pour la résolution des problèmes d'inégalité des revenus et d'accès à l'électricité en particulier.

Selon les services du Ministère des Finances et du Budget (MFB) du Sénégal, l'Etat alloue plus de 4% du PIB aux subventions des produits énergétiques : électricité, essence, supercarburant, gasoil et gaz butane. Estimées à un coût global de 279,8 milliards de FCFA au budget de 2023, l'État subventionne la Société nationale d'électricité (SENELEC) sous une forme de compensation tarifaire, au moment où, pour les produits pétroliers et du gaz, des subventions sont accordées aux producteurs pour compenser leurs pertes commerciales suite à l'application de prix inférieurs au prix du marché. Ces subventions devraient atteindre 524,7 milliards de FCFA en 2023.

Ainsi, sous ces conditions, les subventions totales aux produits énergétiques devraient dépasser le seuil des 800 milliards de FCFA en 2023, contre 750 milliards de FCFA en 2022. Il a été noté que ces subventions sont très régressives et limitent les marges de manœuvre budgétaires de l'Etat qui pouvait utiliser ces sommes pour d'autres dépenses sociales dans des secteurs non moins importants tels que la santé, l'éducation, la protection sociale, mais aussi pour les infrastructures prioritaires afin d'appuyer la production.

C'est dans ce contexte, le Gouvernement du Sénégal a pris l'engagement<sup>4</sup> de supprimer ces subventions à l'horizon 2025 et sur trois produits : l'électricité, le supercarburant et le gasoil. Ainsi, la présente étude tente d'estimer les impacts du retrait de ces subventions sur le bien-être des populations sénégalaises à travers une analyse de l'incidence distributive de ces subventions. Pour ce faire, après l'introduction abordée dans la première section, la deuxième portera sur la revue de la littérature, la troisième sur la méthodologie et les données, la quatrième sur les résultats des simulations, la cinquième sur un examen de la feuille de route dressée pour la suppression des subventions dans le secteur de l'énergie à l'horizon 2025 et la dernière porte sur les conclusions et les implications politiques.

---

<sup>4</sup> Feuille de route pour la suppression des subventions dans le secteur de l'énergie à l'horizon 2025 disponible à l'adresse : <https://www.finances.gouv.sn/wp-content/uploads/2023/01/FEUILLE-DE-ROUTE-Version-finale-vue-MFB-STABILISE-A-PUBLIER-1.pdf>

## 2. Revue de la littérature

Selon Mousli et Kamal (2018), les subventions généralisées aux prix à la consommation des carburants sont régressives. Les auteurs ont révélé qu'une part de 75% du montant des subventions au diesel et à l'essence a bénéficié aux 20% les plus riches en Algérie. Plus globalement, Coady et al. (2010) ont trouvé que plus de 80% des effets bénéfiques des subventions de l'essence ont été captés par les 40% des ménages les plus aisés de la population, faisant de ce produit le plus régressif.

Pour le diesel et le gaz de pétrole liquide (GPL), cette tranche de la population a profité respectivement de plus de 65 et 70% des avantages. Malgré que le pétrole lampant reste le produit le moins régressif (plus également réparti entre les tranches de revenu), un montant significatif des subventions y afférentes est allé aux ménages à haut revenu. A titre d'illustration, pour l'Afrique, Mousli et Kamal (2018) ont trouvé que plus de 45% des subventions du pétrole lampant ont profité aux deux quintiles les plus riches. Toutefois, cette proportion a été beaucoup plus faible dans les pays d'Amérique centrale et du Sud.

Par ailleurs, même si les subventions à la consommation des produits pétroliers sont l'un des plus importants mécanismes de l'intervention publique pour réguler les prix dans le but d'assurer une disponibilité énergétique à un prix bas pour la population, il est avéré qu'au-delà de cet objectif, un certain nombre d'effets indésirables survient, affectant ainsi négativement la croissance et l'efficacité économiques, suite à une mauvaise allocation des ressources (Mousli et Kamal, 2018).

D'après Hamdani (2014), au-delà de la perte de millions de dollars chaque année pour l'Algérie, les subventions de carburants affectent particulièrement l'environnement à travers les transports (explosion du parc automobile, saturation des réseaux routiers urbains, accroissement du nombre d'accidents, pollution). Pour Mousli et Kamal (2018), ces subventions n'épargneraient pas les générations futures qui seront impactées à travers les effets négatifs de l'accroissement de la consommation énergétique sur le réchauffement de la planète et la pollution.

Bien que beaucoup de pays riches en ressources naturelles utilisent les subventions énergétiques comme un instrument redistributif de la richesse en ressources naturelles pour fournir une protection sociale à leurs populations (Mousli et Kamal, 2018), Hamdani (2014) considère les subventions de carburants comme des aberrations économiques qui constituent un accélérateur de l'épuisement des réserves pétrolières prouvées pour le cas de l'Algérie.

Reconnaissant leur impact sur la réduction de la pauvreté par rapport aux transferts directs (Jellema et al., 2016) et comme une composante importante de la politique de protection sociale dans la plupart des pays du monde (Mousli et Kamal, 2018), ces auteurs n'ont pas manqué d'insister sur le fait que les subventions constituent un moyen inefficace d'aider les ménages pauvres et vulnérables dans la mesure où elles sont, de par leur conception, ciblées sur les plus aisés, tout en présentant un certain nombre

d'inconvénients à la fois du point de vue de l'efficacité que de l'équité ; sur ce point, les auteurs rejoignent Araar et al. (2013) qui ont affirmé que les subventions ont favorisé les plus riches au Maroc, de même que Mousli et Kamal (2018) pour qui, la majorité des subventions énergétiques a profité principalement aux ménages riches qu'aux ménages pauvres en Algérie. C'est à cette conclusion qu'ont aussi abouti Coady et al. (2010) lorsqu'ils ont affirmé que les subventions généralisées sont un moyen inefficace et coûteux de protéger les foyers démunis.

La révision à la baisse des subventions énergétiques n'est pas une nouveauté au Sénégal. En effet, Diallo et al. (2013) avaient déjà relevé cette mesure dans leur étude et expliquaient que la contrainte budgétaire était sa principale cause. Avant eux, Diagne (2007) préconisait que, dans les secteurs du gaz et de l'électricité, il était envisageable d'appliquer la vérité des prix du fait de la faiblesse des dépenses en ces produits dans le budget des ménages. Cette application de la vérité des prix des produits énergétiques entre généralement dans le cadre des réformes des subventions énergétiques, bien qu'il soit reconnu que la pratique des subventions joue un rôle de stabilisateur social (Diallo et al., 2013) et serait bénéfique dans un cadre purement écologique (Diagne, 2007).

Cependant, le retrait des subventions énergétiques n'est pas sans conséquences sur les ménages et les finances publiques. Ainsi, d'après les résultats de Diallo et al. (2013), les effets de cette mesure sur la pauvreté sont globalement négatifs au Sénégal, avec plus de sévérité pour les ménages de Dakar. Bien que, combinée à la baisse de l'impôt sur les salaires, la réforme des subventions énergétiques se traduit, en termes d'impacts macroéconomiques, par une amélioration des recettes fiscales et du solde budgétaire, elle ne stimulerait pas la croissance et, pire encore, alimenterait l'inflation, les importations tout en faisant perdre de la compétitivité à l'économie.

Ces résultats restent conformes à ceux de Diop et Fame (2007) qui concluent qu'une variation positive du prix du baril produit un effet négatif sur un ensemble d'agrégats considérés. En effet, les auteurs ont montré qu'une hausse du prix du baril de pétrole (environ 30%) provoque une perte instantanée de PIB (de l'ordre de 0,4 point de pourcentage), accompagnée d'une aggravation respective de l'inflation (1,5%), du déficit courant hors transferts officiels (4,4%) et des exportations nettes (6%).

Dans leurs travaux, Araar et al. (2013) ont simulé 2 scénarii de réformes : (i) une réduction généralisée de 30% des subventions et (ii) une élimination totale des subventions. Ils ont sorti les résultats sur les dépenses des ménages, le budget de l'Etat et la pauvreté et les inégalités. Avec le premier scénario, il est enregistré une baisse des dépenses réelles des ménages, des économies de ressources publiques sur le budget de l'Etat et une augmentation modeste de la pauvreté accompagnée d'un impact négligeable sur les inégalités.

Quant au second scénario, il présente des résultats qui vont dans le même sens mais avec plus d'impact sur les dépenses réelles des ménages et le budget de l'Etat, d'une part et,



un effet significatif sur la pauvreté (le taux de pauvreté passerait d'environ 6,5% à 11,4%) et les inégalités (l'indice de Gini passerait de 40,10 à 42,13)

Sur cette veine, ces résultats restent conformes à ceux de Coady et al. (2010). En effet, dans leurs travaux, ils sont arrivés à la conclusion selon laquelle la diminution de moitié des subventions après impôts pourrait réduire les déficits budgétaires d'un sixième dans les pays qui appliquent ces subventions. Par ailleurs, cette mesure serait de nature à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 15% environ sur le long terme.

### 3. Méthodologie empirique et données

L'évaluation de l'impact d'une réforme des subventions énergétiques au Sénégal a été menée par plusieurs auteurs. Ceux-ci ont fait recours à plusieurs méthodes parmi lesquelles, on peut citer l'utilisation d'un Modèle d'Equilibre Général Calculable en dynamique récursive (Diallo et al., 2013), celle d'un modèle DSGE multisectoriel (Diagne et Thiam, 2019) et l'analyse microéconomique basée sur l'estimation de fonctions de demande (Diagne, 2007). Dans le cadre de ce présent travail, le modèle de déplacement des prix développé par Coady et Newhouse (2006) est utilisé pour estimer l'impact des hausses de prix des carburants sur les prix des biens et services produits. C'est un outil d'analyse de l'impact distributif des subventions aux prix des carburants qui est basé sur un modèle développé par le Fonds Monétaire International (FMI).

#### a) Méthodologie empirique

Les variations des prix des énergies ont des répercussions directes et indirectes sur le bien-être des ménages. L'impact global sur le bien-être est la somme de ces impacts directs et indirects calculés au niveau des ménages, puis pondérés par groupes de revenus (quintiles ou déciles) afin d'évaluer l'incidence distributive des variations des prix des énergies.

#### Impact direct sur le bien-être

En supposant que la demande reste inchangée, la mesure monétaire de la perte directe de bien-être (ou diminution du revenu réel, une approximation du bien-être des ménages) résultant d'une augmentation du prix d'un produit combustible est fonction de sa part budgétaire (Coady et Newhouse, 2006). La formule de l'impact direct sur le bien-être est la suivante :

$\frac{dY_{dir}}{Y} = b_i \left( \frac{dP_i}{P_i} \right)$ , où :  $\frac{dY_{dir}}{Y}$  est la variation en pourcentage du bien-être des ménages ou du revenu réel  $Y$ ,  $b_i$  est la part des dépenses consacrées au produit combustible  $i$  dans les dépenses totales des ménages, et  $\frac{dP_i}{P_i}$  est la variation en pourcentage du prix du produit combustible  $i$ .

Par exemple, si le diesel représente 10% des dépenses totales d'un ménage, l'impact direct sur le bien-être d'une augmentation de 10% du prix du diesel serait une baisse de 1% du bien-être du ménage. Pour plus d'un produit pétrolier, l'équation ci-dessus devient :

$$\frac{dY_{dir}}{Y} = \sum_{i=1}^m b_i \left( \frac{dP_i}{P_i} \right),$$

où  $m$  est le nombre total de produits combustibles.

### Impact indirect sur le bien-être

Comme pour l'impact direct sur le bien-être, la formule de l'impact indirect sur le bien-être est également fonction des parts budgétaires des biens et services non combustibles, comme suit :

$$\frac{dY_{ind}}{Y} = \sum_{j=1}^n b_j \left( \frac{dP_j}{P_j} \right)$$

Où  $\frac{dY_{ind}}{Y}$  est la variation en pourcentage du bien-être des ménages associée à l'effet indirect des variations de prix des carburants ;  $b_j$  est la part budgétaire d'un bien ou d'un service  $j$  consommé par les ménages autre que les produits pétroliers ;  $\frac{dP_j}{P_j}$  la variation de prix correspondante de ces biens et services après la variation des prix des carburants et  $n$  le nombre total de biens et services autres que les carburants.

Le modèle de déplacement des prix développé par Coady et Newhouse (2006) est utilisé pour estimer l'impact des hausses de prix des carburants sur les prix des biens et services produits à l'aide de produits pétroliers ( $\frac{dP_j}{P_j}$ ; ci-dessus). La technologie de production est représentée par une matrice de coefficients d'entrée-sortie  $A$ , avec  $a_{ij}$  le coût de l'intrant  $i$  dans la production d'une unité de l'extrait  $j$ . Cela implique une fonction de production *Leontief*, où la demande d'intrants de l'entreprise est supposée ne pas être affectée par les changements dans les prix des intrants. Une version simplifiée de ce modèle avec deux catégories de secteurs, les secteurs contrôlés (carburant) et les secteurs non contrôlés (tous les autres), est donnée par la formule suivante :

$$\Delta P_{nc} = \Delta P_c * (I - A)^{-1},$$

où  $\Delta P_{nc}$  est un vecteur de lignes des variations de prix des autres biens et services,  $\Delta P_c$  est un vecteur de lignes des variations de prix des produits pétroliers et  $A$  est la matrice des coefficients d'entrée-sortie.

Le modèle de déplacement des prix repose sur un certain nombre d'hypothèses. Il suppose que les prix des facteurs sont constants et que les seuls changements de prix exogènes  $\Delta P_c$  concernent le secteur pétrolier. En outre, le modèle ne prend pas en compte les changements de comportement en matière de consommation et, à ce titre, il fournit une limite supérieure de l'impact sur le bien-être. Dans le même ordre d'idées, il ne tient pas compte des changements apportés à la structure de production en réponse aux

augmentations des prix des carburants, par exemple en raison de l'amélioration de l'efficacité des carburants.

L'outil<sup>5</sup> d'analyse de l'impact distributif des subventions aux prix des carburants est basé sur le modèle discuté ci-dessus et développé par le Fonds Monétaire International (FMI).

## Données

Les données requises pour la modélisation sont une base de données d'enquête sur les ménages et une matrice d'entrées-sorties.

- **EHCVM - 2018/2019** : La base de données de *l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM - 2018/2019)* contient les données sur les caractéristiques des ménages (taille, poids d'échantillonnage, localisation - région et milieu de résidence - et dépenses totales) et sur la consommation des ménages ventilée en de nombreuses catégories de biens et de services, nécessaire pour la modélisation. Pour les produits combustibles, la consommation des ménages pour chaque produit combustible a été déterminée.
- **Matrice entrée-sortie** : Elle est obtenue à partir de *l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)*. Elle dérive d'un tableau des entrées-sorties en calculant la part des différents intrants dans la structure des coûts de production de chaque secteur.

## Simulations

Une augmentation de 10% des prix des produits énergétiques considérés est simulée. En effet, la baisse des subventions s'assimile à l'application de la vérité des prix, où le soutien de l'Etat diminue, se traduisant ainsi par une hausse des prix. Le modèle permet de déterminer les parts de subventions directes, indirectes et totales captées par les groupes de revenu, les répercussions sur les autres secteurs ainsi que la perte de bien-être qui en découle.

### b) Faits stylisés

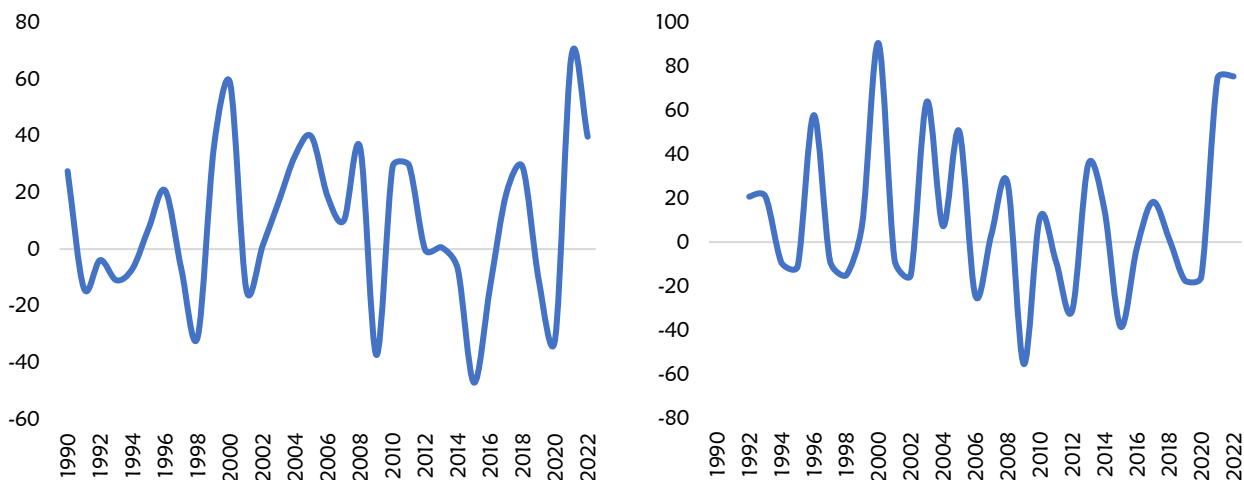
L'évolution des prix internationaux du pétrole (moyenne du Brent et du WTI) fait ressortir 4 paliers sur la période 1990-2022. Le cours moyen du Brent et du WTI est resté à 22,75\$US par baril de 1990 à 2004. Il convient de noter la chute des prix entamée depuis 1996 et qui s'est terminée en 1998 avec un cours moyen du Brent qui a perdu 32% de sa valeur en 1998 et du WTI qui a perdu 30% par rapport à 1997. Parmi les éléments explicatifs de ce contre-choc pétrolier, on peut citer la crise asiatique qui s'est traduite par

---

<sup>5</sup> Le modèle est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.imf.org/external/np/fad/subsidies/data/exceltemplate.zip>.

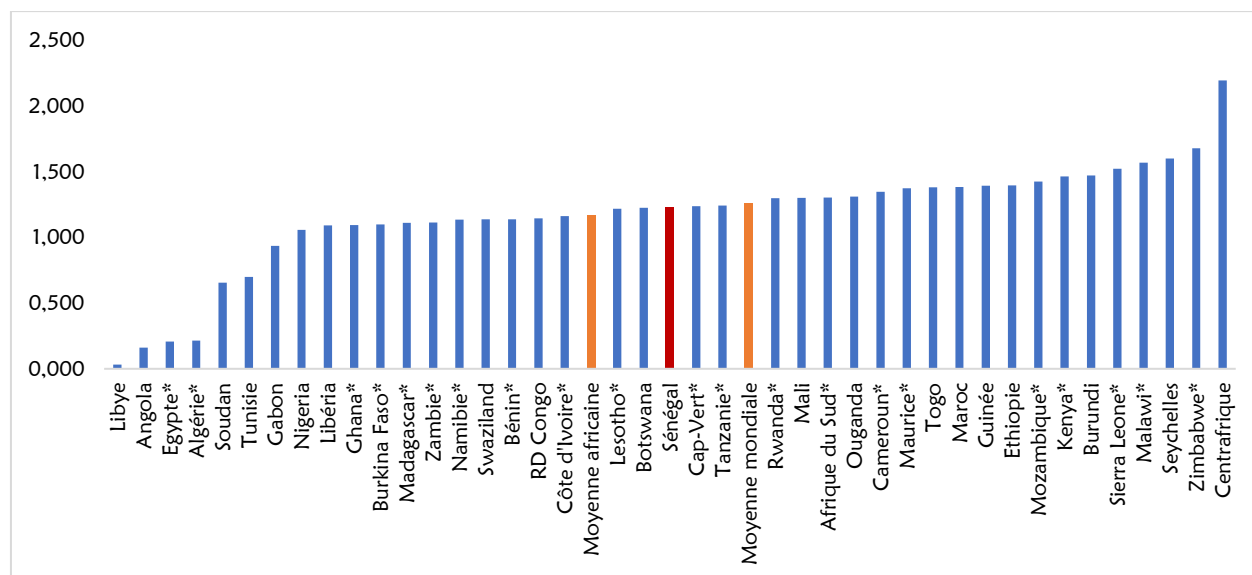




Source : IMF, Primary commodity prices, 2023

Bien qu'inférieur à la moyenne mondiale (1,261 \$US/litre), le prix du gasoil est plus élevé au Sénégal (1,228 \$US/litre) que celui de la moyenne africaine (1,165 \$US/litre) en avril 2024, soit un différentiel de 5,41%.

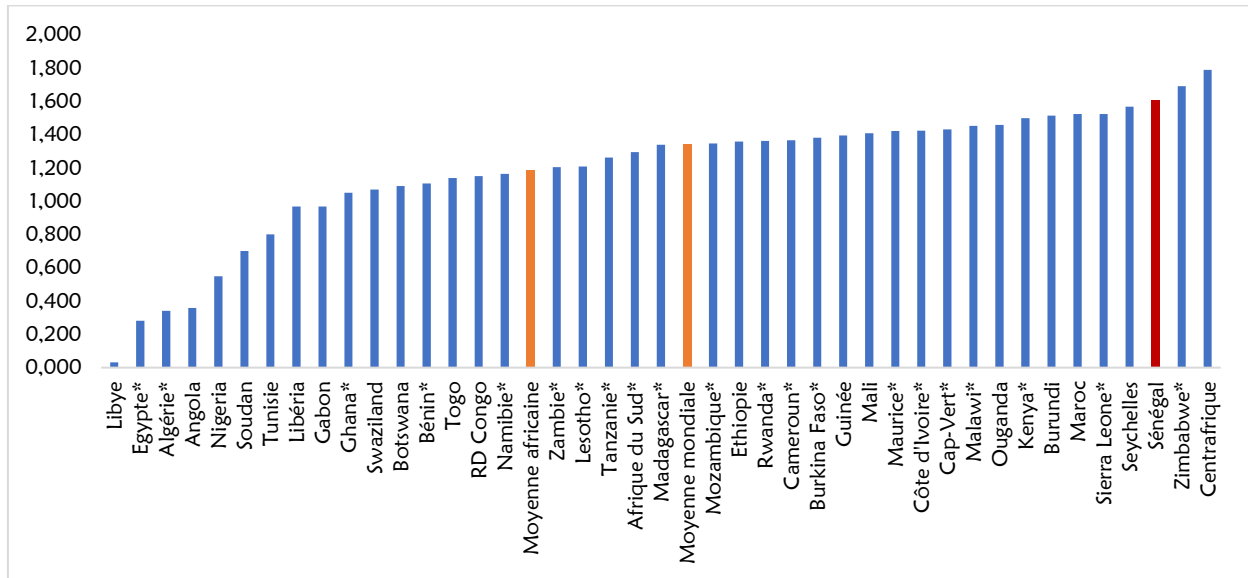
Figure 3 : Prix de détail du gasoil en Afrique, \$US/litre, 22-avr-2024



Source : Base de données Global Petrol Prices (globalpetrolprices.com), 2024

En Afrique, le prix de détail de l'essence était de 1,185 \$US/litre, plus faible que la moyenne mondiale qui affichait 1,343 \$US/litre pour le mois d'avril 2024. Le prix du litre de l'essence est ainsi 35,86% plus élevé au Sénégal (1,610 \$US/litre) qu'en Afrique en moyenne.

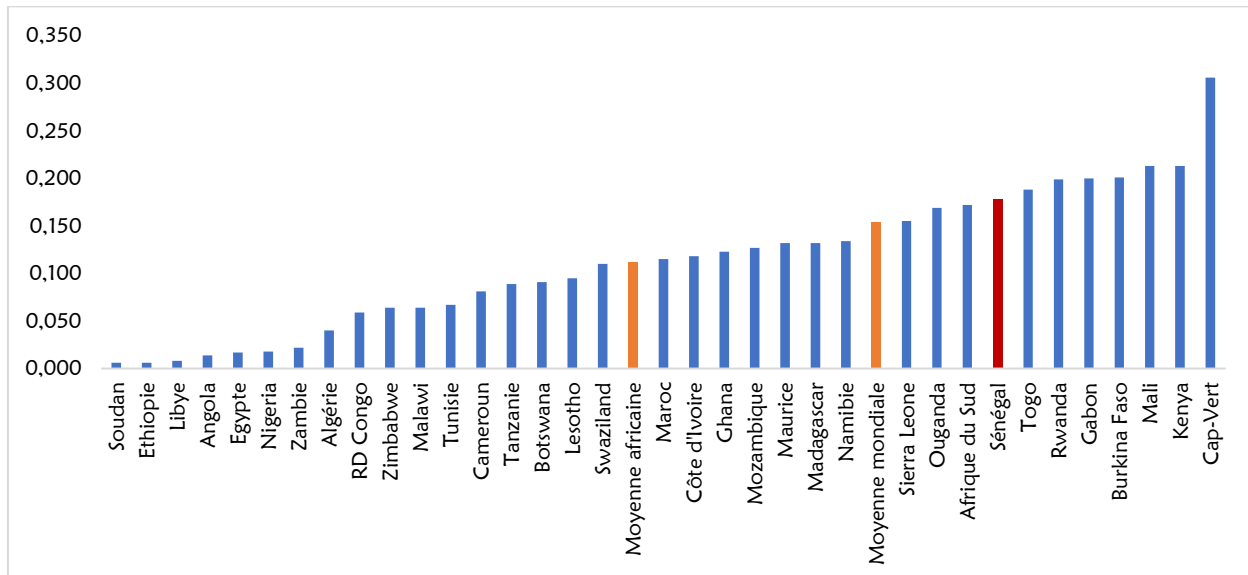
Figure 4 : Prix de détail de l'essence en Afrique, \$US/litre, 22-avr-2024



Source : Base de données Global Petrol Prices (globalpetrolprices.com), 2023

Les données sur le coût de l'électricité utilisée par les ménages montrent que le Sénégal (0,178 \$US/kWh) présente un coût plus élevé que la moyenne africaine (0,112 \$US/kWh) et la moyenne mondiale (0,154 \$US/kWh). Ainsi, ce coût est plus élevé que la moyenne africaine à hauteur de 58,93% pour le mois de septembre 2023.

Figure 5 : Coût de l'électricité pour les ménages en Afrique, \$US/kWh, septembre 2023



Source : Base de données Global Petrol Prices (globalpetrolprices.com), 2023

*Par rapport à la moyenne africaine, les prix sont plus élevés au Sénégal à hauteur de 5% pour le diesel, 36% pour l'essence et 59% pour l'électricité.*

Cette situation sape la compétitivité des entreprises intensives en énergie pour assurer leur production tout en constituant un lourd fardeau pour les ménages, affectant ainsi certains secteurs clé tels que le transport, l'alimentation et l'industrie. Il convient de souligner que l'énergie est plus abordable dans les pays africains qui disposent de ressources naturelles abondantes tels que la Libye, l'Algérie, l'Angola, l'Égypte et le Nigeria qui présentent les prix les plus faibles.

### **Poids des subventions énergétiques**

Les produits énergétiques font souvent l'objet de subventions dans plusieurs pays. Ils ont un poids relativement important aussi bien dans les dépenses publiques que dans l'économie. En 2022, le poids des subventions<sup>6</sup> énergétiques est estimé à 50 166,5 milliards de FCFA, soit 4,8% du PIB en Afrique sub-saharienne. Dans l'espace CEDEAO, ce montant est de 10 966,9 milliards dont les 88% proviennent du Nigeria (9 670,4 milliards). Ce géant de la CEDEAO est suivi du Ghana (avec 469,7 milliards de FCFA, soit 4,3% de part dans la zone), de la Côte d'Ivoire (290,3 milliards de FCFA, soit 2,6%) et du Sénégal (186,8 milliards, soit 1,7%).

La lecture du tableau ci-dessous en termes de poids dans le PIB du pays fait ressortir un classement dominé par le Liberia (18,8% du PIB), le Nigeria (3,2%), le Sénégal (1,2%), le Ghana (1,1%) et le Niger (1,1%).

*Tableau 1 : Poids des subventions à l'énergie dans la CEDEAO, 2022*

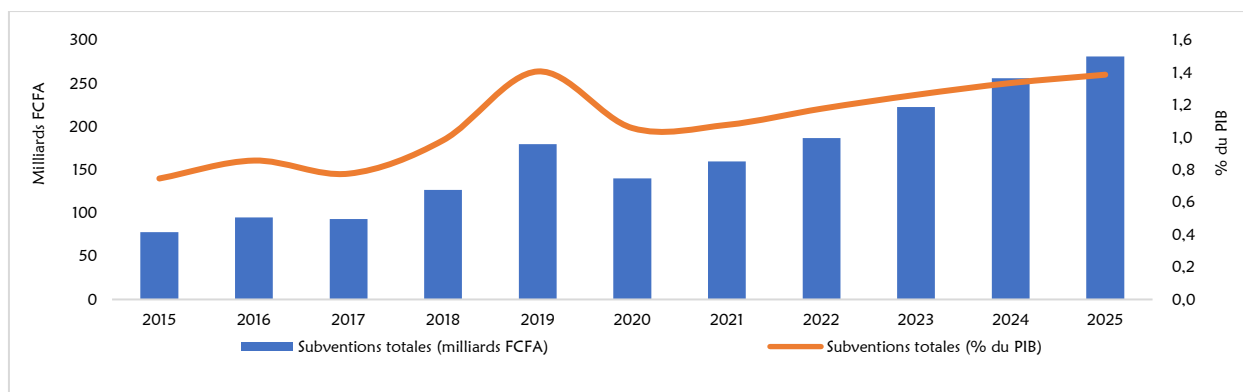
	<b>Milliards FCFA</b>	<b>% du PIB</b>
Bénin	88,1	0,9
Burkina Faso	18,2	0,2
Cap-Vert	9,1	0,8
Côte d'Ivoire	290,3	0,7
Gambie	1,1	0,1
Ghana	469,7	1,1
Guinée	22,8	0,3
Guinée-Bissau	8,2	0,9
Libéria	2,1	18,8
Mali	38,7	0,3
Niger	107,5	1,1
Nigeria	9 670,4	3,2
Sénégal	186,8	1,2
Sierra Leone	4,8	0,2
Togo	48,9	1,0

Source : IMF. Fiscal Affairs Department. Energy Subsidy Template. Version: September 2021.

<sup>6</sup> Les produits concernés sont : Pétrole, Charbon, Gaz naturel et Electricité

Au rythme actuel, les subventions représenteraient 1,4% du PIB en 2025 au Sénégal, selon les estimations du FMI, contre 1,1% en 2020 et 0,7% en 2015. Ainsi, leur poids dans le PIB aurait doublé en 10 ans, entre 2015 et 2025. En valeur absolue, le niveau des subventions de 2015 serait multiplié par 3,6 en 2025 par rapport à 2015. Selon le Rapport annuel de la Commission de Régulation du Secteur de l'Electricité (CRSE) de 2019, pour la période tarifaire 2017-2019, l'Etat du Sénégal a octroyé à la Société nationale d'électricité (Senelec) une compensation de 314 milliards FCFA dont 99 milliards en 2019, pour gel des tarifs. Ainsi, le pic de 2019 est partiellement expliqué par cette subvention accordée par l'Etat à la Senelec pour des compensations tarifaires suite à des pertes subies par la Société. En effet, l'Etat avait voulu que la grande majorité des sénégalais ne soit pas concernée par la hausse des tarifs de l'électricité appliquée cette année et s'engageait à verser une subvention au titre de dédommagement à la Senelec.

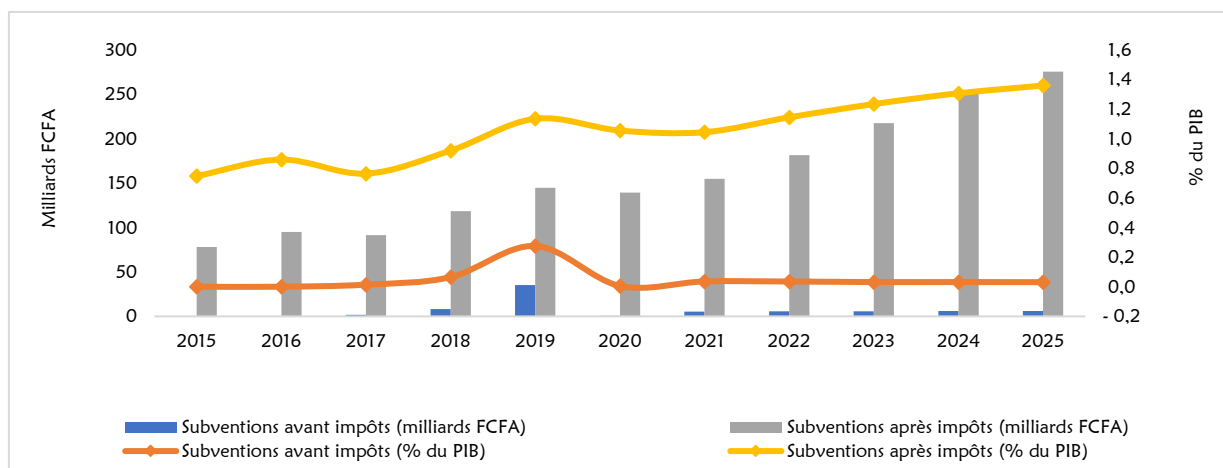
Figure 6 : Evolution des subventions totales au Sénégal, 2015-2025



Source : IMF. Fiscal Affairs Department. Energy Subsidy Template. Version: September 2021.

Les subventions énergétiques pratiquées au Sénégal proviennent essentiellement des subventions après impôts (94,6% entre 2015 et 2022 et 97,5% entre 2022 et 2025). Ces dernières auront plus que doublé entre 2015 et 2025, passant de 78 à 275 milliards de FCFA.

Figure 7 : Evolution des subventions avant et après impôts au Sénégal, 2015-2025





## 4. Résultats des simulations

### a) Part du budget des énergies, part des subventions directes et impact direct sur le bien-être de l'augmentation du prix des énergies

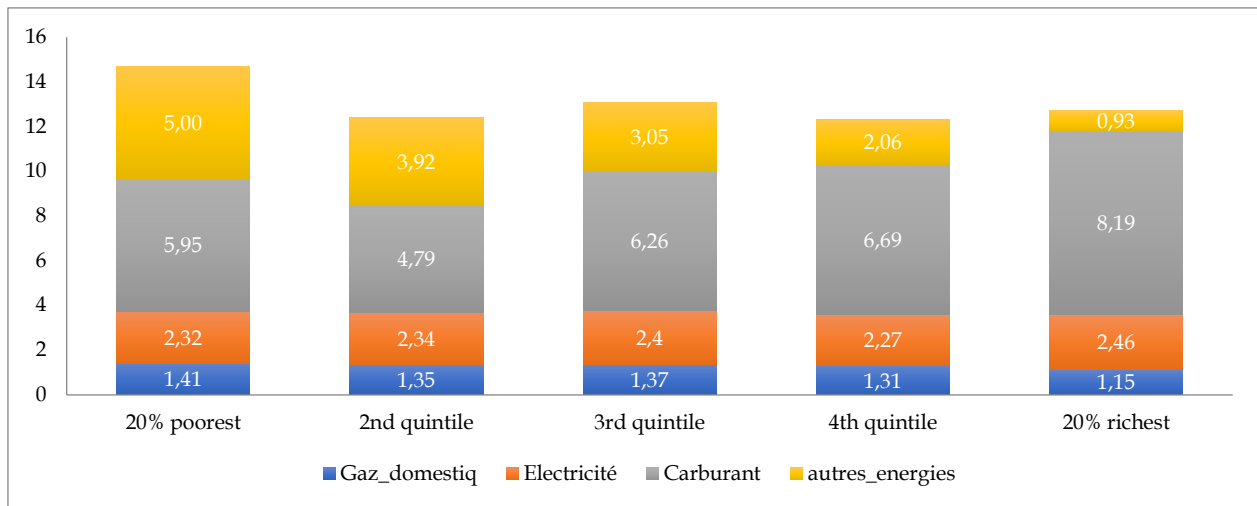
L'enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) révèle que les ménages sénégalais ont dépensé 509,2 milliards de FCFA en produits énergétiques sur la période 2018-2019, soit 5,8% de leurs dépenses totales. Ces dépenses en produits énergétiques sont essentiellement concentrées dans la catégorie « autres énergies » qui regroupe le pétrole lampant, le charbon de bois/charbon minéral, le bois de chauffe acheté, le bois de chauffe ramassé, les bougies, les piles électriques et les ampoules électriques. Cette catégorie, qui représente 35,3% des dépenses énergétiques (179,5 milliards de FCFA), est respectivement suivie des dépenses en électricité avec 154 milliards de FCFA (30,2%), des dépenses en carburant<sup>7</sup> avec 112,8 milliards de FCFA (22,2%) et des dépenses en gaz domestique avec 62,9 milliards de FCFA (12,3%).

L'analyse de la distribution des dépenses des ménages en énergies selon les quintiles laisse apparaître une certaine homogénéité dans l'électricité et le gaz domestique. Pour le gaz domestique, les 20% des ménages les plus pauvres consacrent une part plus importante de leur budget que tout autre quintile avec 1,41% de leurs dépenses totales, contre 1,35% pour le 2<sup>nd</sup> quintile, 1,37% pour le 3<sup>e</sup> quintile, 1,31% pour le 4<sup>e</sup> quintile et 1,15% pour les 20% les plus riches. A l'opposé, pour l'électricité, ce sont les 20% les plus riches qui consacrent la part la plus élevée de leur budget à cette dépense avec 2,46%, contre 2,32% pour les 20% les plus faibles.

---

<sup>7</sup> Carburant pour véhicule, Carburant pour motocyclette, Carburant pour groupe électrogène à usage domestique

Figure 8 : Part du budget des énergies par niveau de revenu



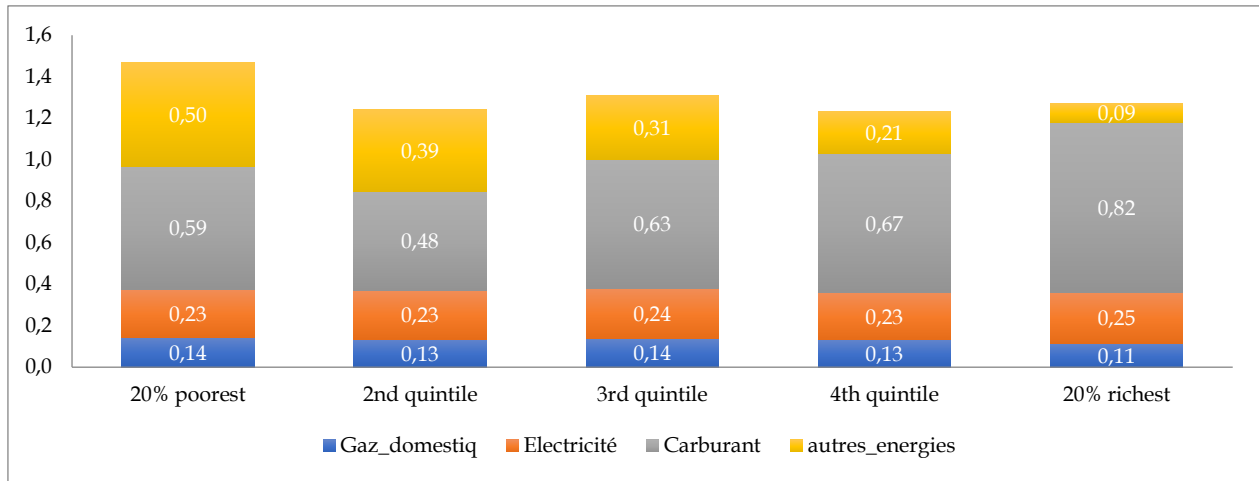
Les écarts sont plus importants pour les deux autres catégories de dépenses énergétiques. Il est constaté que les dépenses en carburant sont une fonction croissante du revenu alors que celles en autres énergies sont une fonction décroissante du revenu. En effet, les dépenses en carburant sont estimées à 5,95% des dépenses totales et celles en autres énergies à 5% chez les plus pauvres. Par contre, chez les ménages les plus aisés, ces parts sont respectivement de 8,19% et 0,93% des dépenses totales.

*Chez les pauvres, les dépenses en énergie sont plus concentrées dans les autres énergies et le gaz domestique, alors que chez les riches, elles sont plus importantes dans le carburant et l'électricité*

L'impact direct sur le bien-être d'une hausse de 10% des prix des 4 produits énergétiques considérés se traduit par une perte de bien-être d'environ 1,35% pour les ménages. Cette situation est expliquée à hauteur de 50% par l'utilisation du carburant, contre une participation au phénomène des autres énergies pour 23%, de l'électricité pour 18% et du gaz domestique pour 10%.

Au Sénégal, la perte de bien-être, suite à une augmentation des prix des produits énergétiques, affecte plus les 20% les plus pauvres de la population. En effet, cette perte est évaluée à 1,47%. Le 3<sup>e</sup> quantile suit avec une perte de 1,31%. Quant aux plus riches, leur perte est estimée à 1,27%, contre 1,24% et 1,23% respectivement pour les 2<sup>nd</sup> et 4<sup>e</sup> quantiles.

Figure 9 : Impact direct sur le bien-être de l'augmentation du prix des énergies par niveau de revenu



*Une hausse des prix des produits énergétiques de 10% se traduit par une perte de bien-être des ménages d'environ 1,37% par le principal canal des carburants, tout en affectant plus fortement les ménages les plus pauvres*

L'analyse des simulations montrent les résultats suivants.

➤ **Gaz domestique**

Les 40% des ménages les plus riches captent 68% des subventions directes aux énergies avec 36% chez les 20% les plus riches et 32% pour le 4<sup>e</sup> quintile. Quant aux 40% les plus pauvres, ils ne bénéficient des subventions énergétiques qu'à hauteur de 14%, soit 11% pour le 2<sup>nd</sup> quintile et seulement 3% pour les 20% les plus pauvres.

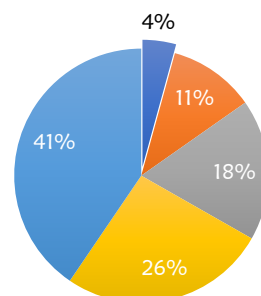
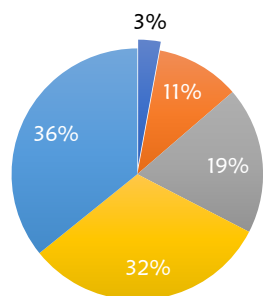
➤ **Electricité**

Une part de 67% des subventions est captée par les 40% des ménages les plus riches contre 15% pour les 40% les plus pauvres, avec 4% pour les ménages du bas de l'échelle.

Figure 10 : Part des subventions directes captée par niveau de revenu

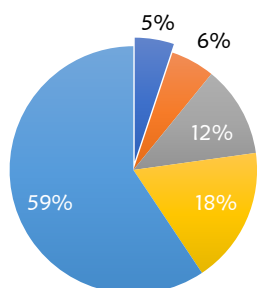
**Gaz domestique**

**Electricité**

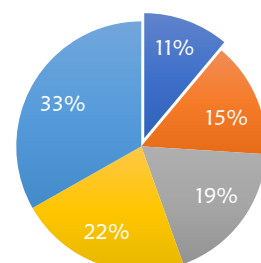


■ 20% poorest ■ 2nd quintile ■ 3rd quintile ■ 4th quintile ■ 20% richest ■ 20% poorest ■ 2nd quintile ■ 3rd quintile ■ 4th quintile ■ 20% richest

### Carburants



### Autres produits énergétiques



■ 20% poorest ■ 2nd quintile ■ 3rd quintile ■ 4th quintile ■ 20% richest ■ 20% poorest ■ 2nd quintile ■ 3rd quintile ■ 4th quintile ■ 20% richest

#### ➤ Carburants

Plus de trois quarts des subventions sont captées par les ménages les plus riches avec 59% pour le seul groupe des plus aisés. Au même moment, les plus pauvres et le second quintile ne jouissent des subventions qu'à hauteur respectives de 5% et 6%.

#### ➤ Autres énergies

La distribution semble plus égalitaire avec les autres énergies, même si les plus riches bénéficient de 3 fois plus des subventions que les plus pauvres.

#### ➤ Toutes énergies

En définitive, les simulations ont montré que la plupart des subventions directes des produits énergétiques est endossée par le quintile le plus riche (33%), suivi du 4<sup>e</sup> quintile (22%), du 3<sup>e</sup> quintile (19%), du 2<sup>nd</sup> quintile (15%) et du quintile des plus pauvres (11%).

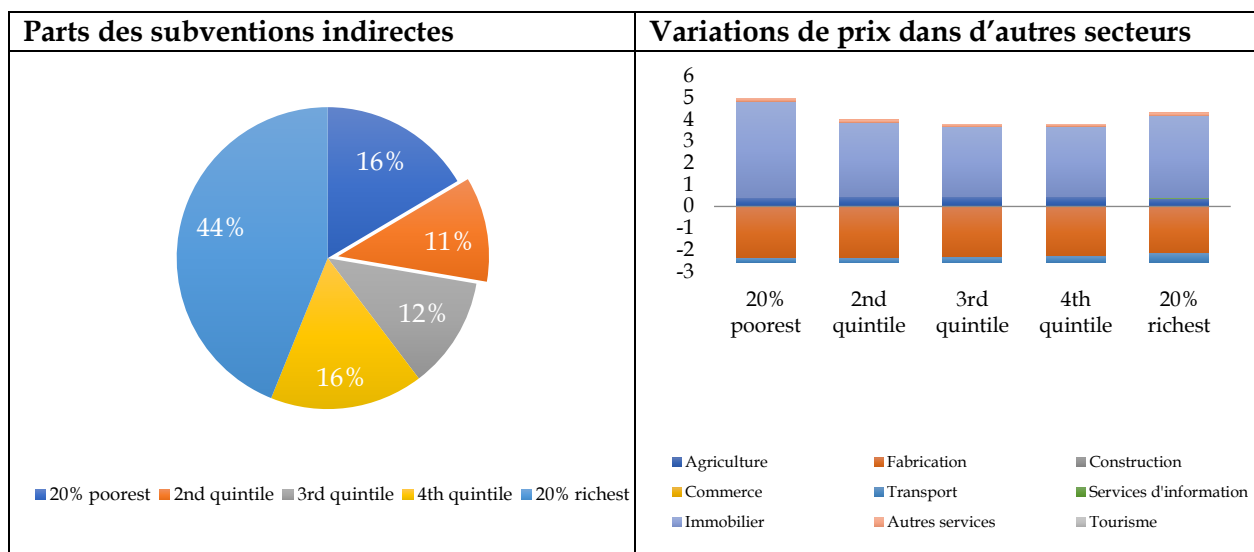
#### b) Parts des subventions indirectes et variations de prix dans d'autres secteurs

La distribution des impacts indirects des subventions est moins progressive que celle des impacts directs, avec une part de 44% captée par les 20% les plus riches et 16% par les 20%

les moins riches. Les groupes intermédiaires perçoivent des parts relativement identiques : 11% pour le 2<sup>nd</sup> quintile, 12% pour le 3<sup>e</sup> quintile et 16% pour le 4<sup>e</sup> quintile.

Le quintile le plus pauvre reste le plus affecté, suivi du quintile des plus riches. Les secteurs les plus exposés à l'augmentation des prix des produits énergétiques sont l'industrie (fabrication) et les transports indifféremment du niveau de revenu du ménage.

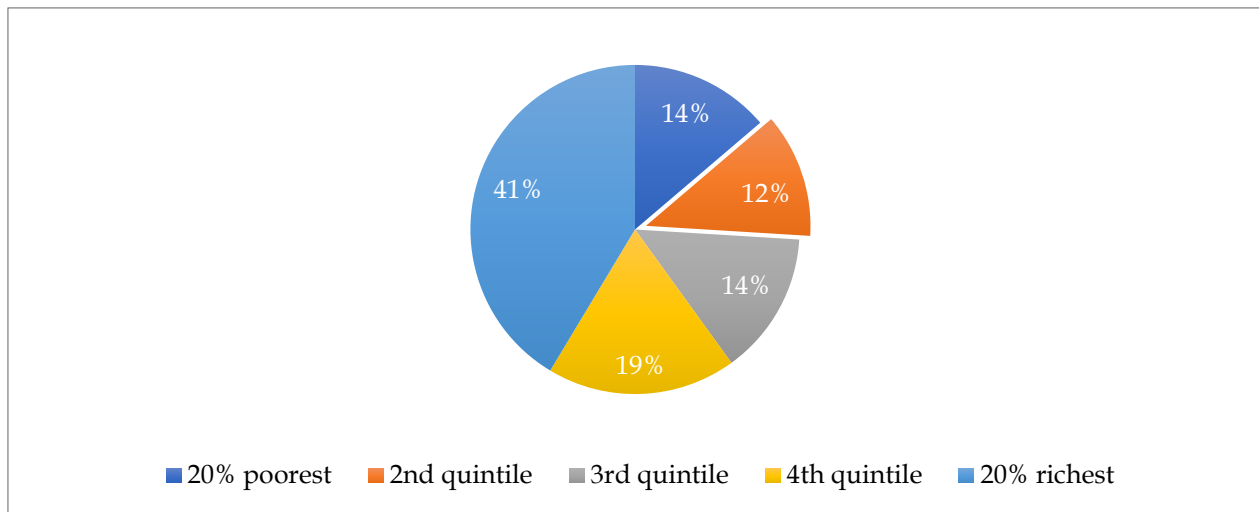
Figure 11 : Parts des subventions indirectes et variations de prix dans d'autres secteurs



**c) Distribution de l'impact total sur le bien-être, des parts de subvention et de l'effet du premier tour sur le niveau des prix**

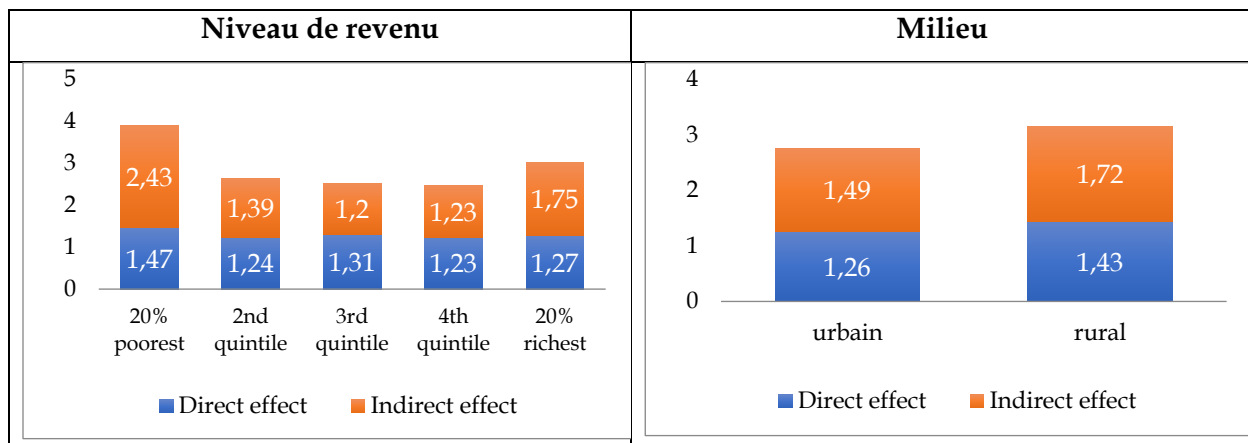
Les ménages les plus aisés sont les principaux bénéficiaires des subventions au Sénégal, comme dans la plupart des pays. Les 20% les plus aisés s'approprient 41% et les 20% suivants se voient attribués une part de 19%. Les autres groupes perçoivent une part moins importante avec 12% pour le 2<sup>nd</sup> quintile et 14% pour chacun des quintiles 1 et 3.

Figure 12 : Distribution de l'impact total sur le bien-être



L'augmentation des prix des produits énergétiques de 10% se traduit par une perte de bien-être plus prononcée en milieu rural et chez les classes les plus pauvres. Cette situation est essentiellement due à la plus grande contribution des effets indirects que directs.

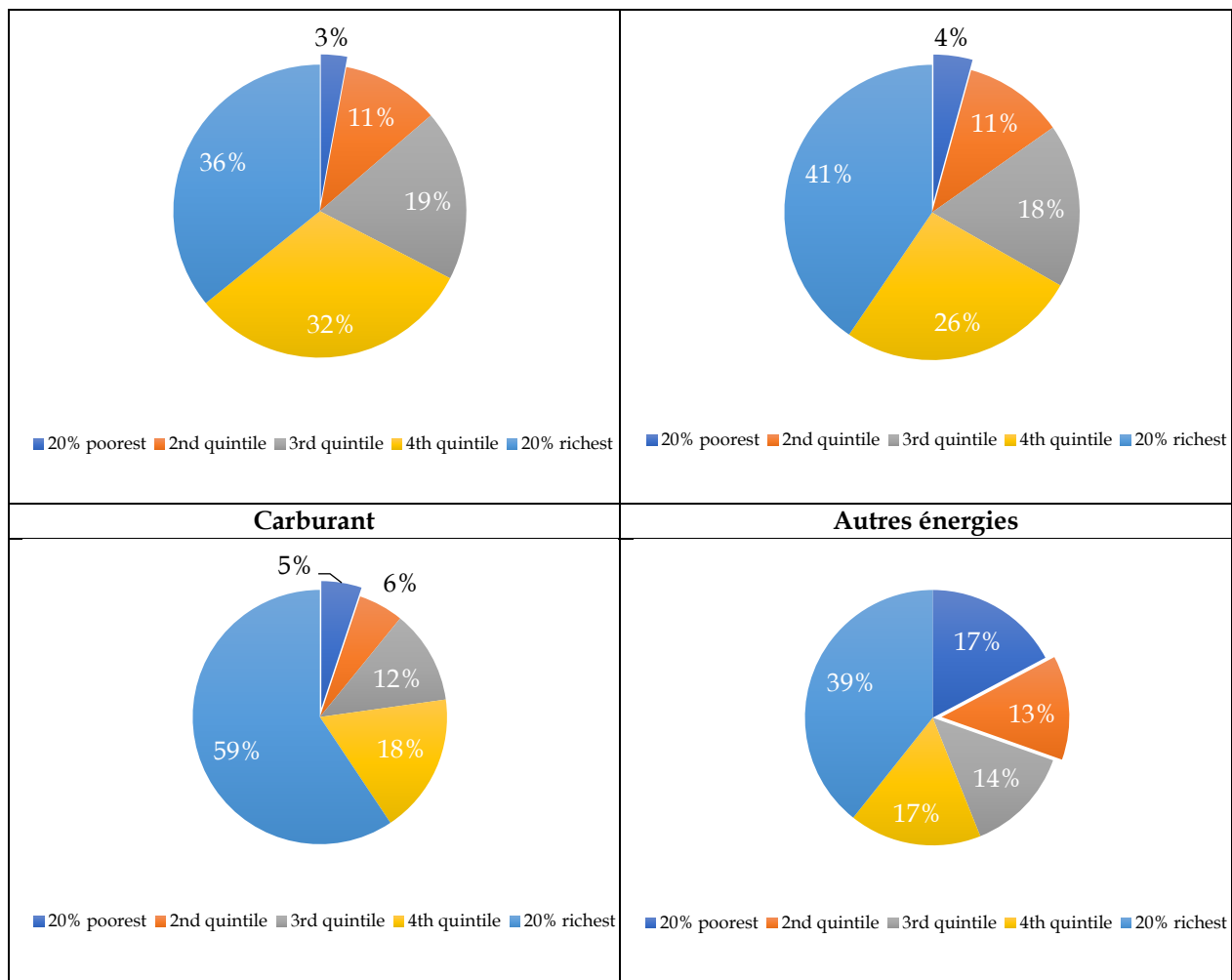
Figure 13 : Distribution de l'impact total sur le bien-être par niveau de revenu et par milieu



L'impact total sur le gaz domestique et l'électricité semblent suivre la même distribution pour les populations, avec une faible part captée par les plus pauvres et une part maximale par le groupe des plus riches. Si l'impact total est plus progressif pour les carburants, il l'est moins pour les autres énergies.

Figure 14 : Distribution de l'impact total sur le bien-être par type d'énergie

Gaz domestique	Electricité
----------------	-------------



## 5. Analyse de la « Feuille de route pour la suppression des subventions dans le secteur de l'énergie à l'horizon 2025 »

Comme rappelé plus haut, le Gouvernement du Sénégal a pris l'engagement de supprimer les subventions énergétiques à l'horizon 2025 et sur trois produits : l'électricité, le supercarburant et le gasoil. En effet, l'Etat du Sénégal a pris la décision de mettre en œuvre une feuille de route (publiée en janvier 2023) qui a pour objectif de réduire les subventions à l'énergie. La feuille de route précise que le Sénégal dépense plus de 4% de son PIB dans les subventions d'électricité, des produits pétroliers (essence, supercarburant et gasoil) et du gaz butane ; ces subventions devraient passer à 3% du PIB en 2023, 1% en 2024 et être complètement supprimées à l'horizon 2025.

Pour atteindre cet objectif, une stratégie en six (6) étapes a été dégagée. Celle-ci sera passée en revue dans la présente partie au regard des bonnes pratiques au niveau international.

***ETAPE 1 : Ajustement à la hausse de certains prix de l'énergie et mesures d'atténuation de l'impact de cette hausse sur les ménages vulnérables (échéance : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023)***

Dans la feuille de route, il a été mentionné que le Gouvernement a décidé d'augmenter les tarifs de l'électricité dans les proportions suivantes : +18,97 FCFA par kWh pour la basse tension ; +22,79 FCFA par kWh pour la moyenne tension et +14,31 FCFA par kWh pour la haute tension. De même, le Gouvernement s'est engagé à donner à la SENELEC les moyens de remplacer tous les anciens compteurs à facture par de nouveaux compteurs à prépaiement.

Même si de façon officielle, aucun communiqué n'est sorti pour informer les citoyens des mesures d'augmentation, ces derniers ont amèrement constaté les faits qui ont été dénoncés à travers les réseaux sociaux. Il y a même eu des plaintes, des réclamations et des pétitions (environ 45.000 signatures en fin avril 2024)<sup>8</sup> à l'endroit de la SENELEC.

En ce qui concerne le prépaiement, le Président de la Commission de régulation du secteur de l'énergie (CRSE) a rappelé que c'est un système transparent, qui a été bien réfléchi et validé par ladite Commission. Il ajoute que la Senelec ne fixe pas ses tarifs et qu'il appartient à la Commission d'approuver la grille tarifaire de la Senelec. Ainsi, pour la Commission, il y a souvent des malentendus et un défaut de communication qui font qu'on rencontre des difficultés de ce genre.

Alors que le volet communication de la feuille de route (ETAPE 4) est programmé pour le premier semestre 2024, cela pose un problème de cohérence d'ensemble où certaines activités vont être démarrées tardivement.

La feuille de route précise que les premières mesures de réajustement tarifaire dans le secteur de l'électricité devraient entraîner automatiquement des rentrées d'argent de l'ordre de 100 milliards de FCFA dans les caisses de l'État.

Pour le gasoil et le supercarburant, le Gouvernement a décidé d'augmenter les prix dans les proportions de + 100 FCFA le prix du litre. Ces mesures devraient lui permettre d'engranger 158,5 milliards de FCFA. Comme mesure d'accompagnement, le Gouvernement avait prévu de verser des subventions aux transporteurs pour que la hausse des prix ne soit pas répercutée. Malheureusement pour le consommateur, on a assisté à une hausse unilatérale des prix des tickets pour le transport, surtout du côté des minibus urbains de marque TATA. La mesure visant à implanter un dispositif technologique permettant de retracer au kilomètre près les moindres déplacements des véhicules concernés par la subvention n'a pas été opérationnalisée par l'Etat.

En outre, la raison évoquée pour ne pas prendre en compte les taxis urbains dans cette mesure n'est pas convaincante. En effet, la feuille de route stipule que les taxis urbains

---

<sup>8</sup> <https://www.change.org/p/senegal-non-%C3%A0-la-hausse-abusive-des-factures-d-electricite>



constituent un moyen régulier de déplacement uniquement pour les classes favorisées, lesquelles n'ont pas vocation à être subventionnées par l'État.

Des transferts monétaires aux ménages les plus pauvres sont prévus dans la feuille de route. Il y est dit que les économies budgétaires réalisées d'un montant de 258 milliards (100 milliards pour l'électricité et 158 milliards pour le gasoil et le supercarburant) permettront de faire passer l'enveloppe budgétaire allouée aux bourses de sécurité familiale en 2023 de 35 à 50 milliards de FCFA. Ainsi, seulement 15 milliards sur les 258 milliards sont concernés.

***ETAPE 2 : Revoir la formule de détermination des prix du carburant et la structure des tarifs de l'électricité (échéance : d'ici fin 2023)***

La révision de la formule de détermination des prix du carburant devrait intégrer l'étape de vulgarisation de celle-ci afin de la rendre célèbre auprès des populations afin qu'elles comprennent un plus les facteurs de fluctuations de ces prix. Cet aspect de la communication par la publication transparente et régulière des paramètres clés de la formule peut contribuer à renforcer la perception des consommateurs, tel qu'évoqué dans la feuille de route. Il est important de rappeler qu'il n'y a pas encore eu de révision officielle de la formule alors que l'échéance est dépassée. En outre, le renforcement du cadre de gouvernance de la Senelec n'a pas prospéré à l'échéance (fin 2023).

***ETAPE 3 : Renforcer le dispositif de transferts monétaires (échéance : d'ici fin 2023)***

Il est encore noté un retard dans cette mesure. Le dispositif en place n'a pas été renforcé à date et les actions annoncées tardent à être mises en œuvre.

***ETAPE 4 : Lancer une campagne de communication (échéance : premier semestre 2024)***

L'une des étapes fondamentales du programme de réformes n'a pas encore été entamée à deux mois de l'échéance. Cette étape devrait, dans les règles de l'art, être la première afin de mettre à niveau tous les acteurs pour les faire adhérer au projet. Elle vise, en particulier, à contribuer à susciter un large appui des milieux politiques et du public aux réformes.

***ETAPE 5 : Réduire l'enveloppe des subventions à au plus 1 % du PIB (échéance : LFI 2024)***

Dans la Loi de finances initiale pour l'année 2024, il est indiqué que les subventions énergétiques sont passées de 750 milliards en 2022 à 556 milliards en 2023, soit une baisse de 194 milliards. L'objectif visé semble difficile à atteindre pour au moins deux raisons. La première est liée au fait que nous sommes actuellement dans un contexte de

renchérissement des prix des denrées de première consommation ; la deuxième est relative au fait que les nouvelles autorités ont vendu aux sénégalais un projet dans lequel la lutte contre la vie chère y est inscrite en lettres d'or. Il se manifeste ainsi, une certaine impossibilité à « baisser » voire « maintenir » les niveaux de prix actuels lorsque la subvention est supprimée.

### ***ETAPE 6 : Suppression des subventions (échéance : 2025)***

Cette dernière étape se heurte aux mêmes problèmes évoqués dans l'étape 5, bien que le Sénégal devrait déjà être producteur de pétrole et de gaz en 2025. Ceci pourrait, dans une certaine mesure atténuer l'approvisionnement et jouer un rôle décisif dans l'atteinte de cet objectif.

*A défaut de suspendre la feuille de route, un ajustement de celle-ci s'impose :*

- démarrer incessamment la campagne de communication*
- affecter les 250 milliards de gains aux programmes sociaux*
- publier la formule de détermination des prix et entamer les travaux de révision*
- repousser les échéances de la réforme jusqu'à ce que le Sénégal entame effectivement la production de pétrole et de gaz*

Ainsi, au regard d'un certain nombre d'éléments principaux pour réussir la réforme des subventions énergétiques, notamment les éléments proposés par des experts<sup>9</sup> du Fonds monétaire international, la stratégie adoptée par le Sénégal manque deux étapes, à savoir un plan de réforme globale et l'amélioration de l'efficacité des entreprises publiques.

## **6. Conclusions et implications politiques**

L'objectif de cette étude est d'évaluer l'impact de la baisse/suppression des subventions énergétiques au Sénégal, par le biais des données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages réalisée sur la période 2018/2019.

Les faits stylisés ont permis de montrer que, par rapport à la moyenne africaine, les prix sont plus élevés au Sénégal à hauteur de 5% pour le diesel, 36% pour l'essence et 59% pour l'électricité. En outre, chez les pauvres, les dépenses en énergie sont plus concentrées

---

<sup>9</sup> Six principaux éléments pour réussir : un plan de réforme global, une vaste stratégie de communication, des hausses des prix de l'énergie bien échelonnées, une amélioration de l'efficacité des entreprises publiques, des mesures d'atténuation ciblées et une dépolitisation de la fixation des prix de l'énergie

dans les autres énergies et le gaz domestique, alors que chez les riches, elles sont plus importantes dans le carburant et l'électricité.

Les résultats des simulations montrent qu'une hausse des prix des produits énergétiques de 10% se traduit par une perte de bien-être des ménages d'environ 1,37% par le principal canal des carburants, tout en affectant plus fortement les ménages les plus pauvres. Les ménages les plus aisés sont les principaux bénéficiaires des subventions au Sénégal, comme dans la plupart des pays. Les 20% les plus aisés s'approprient 41% et les 20% suivants se voient attribués une part de 19%. Les autres groupes perçoivent une part moins importante avec 12% pour le 2<sup>nd</sup> quintile et 14% pour chacun des quintiles 1 et 3.

Au terme de l'étude, les résultats permettent de dégager des implications de politique économique allant dans le sens de : (i) investir les économies tirées des subventions vers des projets privés pour inciter les ménages et certains grands consommateurs d'électricité à auto-produire leur électricité ; (ii) investir les économies tirées des subventions vers des projets intensifs en emplois pour les couches les plus défavorisées ; (iii) réviser le système de tarification pour mieux prendre en compte les couches les plus défavorisées (augmenter les niveaux des tranches de tarification, procéder à une tarification sociale, appliquer des tarifs saisonniers et locaux, ...) ; (iv) améliorer la productivité de la Senelec et de la Société africaine de raffinage et (v) renforcer et élargir les programmes de protection sociale. Au titre de la Feuille de route pour la suppression des subventions dans le secteur de l'énergie à l'horizon 2025, à défaut de la suspendre, un ajustement de celle-ci s'impose avec (i) le démarrage incessamment de la campagne de communication ; (ii) l'affectation des 250 milliards de gains suite à l'augmentation de certains produits énergétiques aux programmes sociaux ; (iii) la publication de la formule de détermination des prix et l'entame des travaux de révision et (iv) le repoussage des échéances de la réforme jusqu'à ce que le Sénégal entame effectivement la production de pétrole et de gaz.

## Références

- Araar, A., Verme, P., & Gadiry-Barry, A. (2013). Les réformes des subventions au Maroc : Simulations de scénarios alternatifs. [www.subsim.org/reports/Morocco%20Subsidies%20Report%202012%2011%2006.pdf](http://www.subsim.org/reports/Morocco%20Subsidies%20Report%202012%2011%2006.pdf)
- Ba, A., & Diagne, Y. S. (2016). Evaluation du Potentiel fiscal du Sénégal. <https://dpee.sn/download/evaluation-du-potentiel-fiscal-du-senegal-2/>
- Ba, A., & Diagne, Y. S. (2019). Evaluation du Potentiel fiscal du Sénégal. <https://dpee.sn/download/evaluation-du-potentiel-fiscal-du-senegal/>
- Ba, A., Diagne, B., & Diop, D. (2021). Impact des revenus provenant de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières sur l'économie sénégalaise. <https://dpee.sn/download/impact-des-revenus-provenant-de-l-exploitation-des-ressources-petrolieres-et-gazieres-sur-leconomie-senegalaise/>
- Ba, A., Dième F., Diop, D., & Wane, R. (2019). Effets Redistributifs de la Politique Fiscale au Sénégal. <https://dpee.sn/download/effets-redistributifs-de-la-politique-fiscale-au-senegal/>
- Coady, D., Fabrizio, S., Dizioli, A., Funke, K., Kapsoli, J., Kpodar, K., Kangur, A., Nozaki, M., Shang, B., Soto, M., Thakoor, V., Sears, L., Nemeth, L., Alleyne, T., Villafuerte, M., Op De Beke, A., Verdier, G., Mira, C., Gwenhamo, F., ... Zouhar, Y. (2013). Energy subsidy reform: Lessons and implications. <https://doi.org/10.5089/9781475558111.071>
- Coady, D., Gillingham, R., Ossowski, R., Piotrowski, J., Tareq, S., Tyson, J., & Par, P. (2010). Les subventions des produits pétroliers : un procédé coûteux, inéquitable et une charge croissante.
- Diagne, B., Sy, H., & Wane, R. (2007). Impact des dépenses publiques sur la pauvreté et les inégalités sociales au Sénégal : Bourses de sécurité familiale et CMU. <https://dpee.sn/download/impact-des-depenses-publiques-sur-la-pauvrete-et-les-inegalites-sociales-au-senegal-bourses-de-securite-familiale-et-cmu/>
- Diagne, Y. S. (2007). Quelles solutions à la hausse continue de la facture publique pétrolière : maintien des appuis à la consommation ou libre fixation des prix par le marché ? <https://dpee.sn/download/quelles-solutions-a-la-hausse-continue-de-la-facture-publique-petroliere-maintien-des-appuis-a-la-consommation-ou-libre-fixation-des-prix-par-le-marche/>
- Diagne, Y. S., & Thiam, D. (2019). La résilience de l'économie sénégalaise : Quelles politiques publiques en réponses aux chocs exogènes ? <https://dpee.sn/download/la-resilience-de-leconomie-senegalaise-quelles-politiques-publiques-en-reponses-aux-chocs-exogenes/>
- Diagne, Y. S., Sy, H., & Thiam, D. (2014). Efficience des dépenses publiques au Sénégal. <https://dpee.sn/download/efficience-des-depenses-publiques-au-senegal/>
- Diallo, A., Kane, M. N., Mbaye, B., & Sène, S. M. (2013). La baisse des subventions à l'énergie et de l'impôt sur le revenu au Sénégal : effets socio-économiques et budgétaires. <https://dpee.sn/download/la-baisse-des-subventions-a-lenergie-et-de-limpot-sur-le-revenu-au-senegal-effets-socio-economiques-et-budgetaires/>
- Diop, M. M., & Fame, A. (2007). Impact de la hausse du prix du pétrole sur la stabilité macroéconomique. <https://dpee.sn/download/impact-de-la-hausse-du-prix-du-petrole-sur-la-stabilite-macroeconomique/>
- Faye, I., & Thiam, D. (2021). Impacts des dépenses fiscales sur l'économie, la pauvreté, les inégalités et le genre au Sénégal. <https://dpee.sn/download/impacts-des-depenses-fiscales-sur-leconomie-la-pauvrete-les-inegalites-et-le-genre-au-senegal/>
- Hamdani, H. (2014). Impact de la malédiction des subventions des carburants en Algérie sur la longévité des réserves pétrolières. *Revue d'Economie et de Statistique Appliquée*, Numéro 22.
- Jellema, J., Lustig, N., Haas, A., & Wolf, S. (2016). The Impact of Taxes, Transfers, and Subsidies on Inequality and Poverty in Uganda. [www.commitmenttoequity.org](http://www.commitmenttoequity.org)
- Mortensen, D. T., & Pissarides, C. A. (2002). Taxes, Subsidies and Equilibrium Labor Market Outcomes. Centre for Economic Performance, LSE. 10.1017/CBO9780511493447.003

Mousli, A., & Kamal, O. (2018). The adverse effects of subsidizing the prices of petroleum products: the case of land fuels in Algeria.

Pauw, K., & Edwards, L. (2006). Evaluating the general equilibrium effects of a wage subsidy scheme for South Africa. *South African Journal of Economics, Economic Society of South Africa*, 74(3), 442–462.

Snelgrove, A., & Manje, L. (2009). Catalysts of agricultural supply markets: The case for smart subsidies in Zambia. *Enterprise Development and Microfinance*, 20, 125–138. <http://practicalaction.org/publishing?>